



Luxembourg, le 3 juillet 2020

Circulaire n° 3876

Circulaire

aux administrations communales

Concerne : Manuels scolaires et matériel didactique pour l'année scolaire 2020/2021

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe une circulaire de M. le Ministre délégué à la Digitalisation concernant l'objet sous rubrique.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre l'expression de mes sentiments distingués.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding